

Le 15/02/2018

**Objet : élaboration du PLU - réunion n°1 - réunion de lancement de la procédure**

**Participants : R. Castin (maire), B. Jolivet (Agence 01), S. Clapot (BE Améten), V Biays (urbaniste).**

Point sur la procédure :

- La délibération de prescription a été prise en sept 2017.
- Le porter à connaissance du Préfet (PAC) n'a pas encore été transmis à la commune.
- Le schéma directeur d'alimentation en eau potable a été réalisé en 2016.
- Le schéma d'assainissement (avec le volet eaux pluviales) est en cours de réalisation.

La commune est classée en zone de montagne.  
B. Jolivet attire l'attention sur le fait que la DDT01 ne fournit pas le plan des SUP.  
Faut-il modifier le périmètre de protection MH ?

Contacts :

- Sandrine Antunes pour le SCOT.
- Mmes Trousselot et Bertino pour la DDT01.

Répartition des rôles entre Améten et VB :

- Améten se charge des thématiques «eau et assainissement» + «grand paysage».
- VB se charge des thématiques «paysages urbains et péri-urbains de proximité» + «agriculture» + «patrimoine architectural».

Echanges sur les données communales :

- Équipements publics existants : mairie, école, salle des fêtes.
- Entreprises présentes sur le territoire : 2 charpentiers (dont 1 entreprise de 15/20 personnes) + 1 prothésiste + 1 consultant en tourisme.
- Question énergétique : voir schéma départemental pour l'éolien.
- 5 logements sociaux gérés par SEMCODA.
- L'agriculture concerne 240 ha dont 140 ha cultivés en bio. 2 sièges d'exploitations sur la commune : GAEC Tétaz et GAEC Beaurefour. 1 salarié en commun entre les 2 GAEC + CUMA avec plusieurs autres communes. Plusieurs exploitants des communes voisines travaillent des terres sur la commune (petites surfaces).

**Prochaine réunion : 08 mars 2018 à 14h00 - ordre du jour : prise de contact avec le SCoT + bilan de la consommation d'espace + analyse du potentiel de densification dans les enveloppes urbaines.**  
**08 mars 2018 à 16h - ordre du jour : réunion avec les agriculteurs.**

Vincent BIAYS

